

03 B 3294

A PRIME GROUP

Société par actions simplifiée au capital de 45.000 €

Siège social BOULOGNE BILLANCOURT (92100)
112, av Jean-Baptiste Clément

442 652 418 RCS NANTERRE

GREFFE TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANTERRE

13 JUIL. 2009

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2009

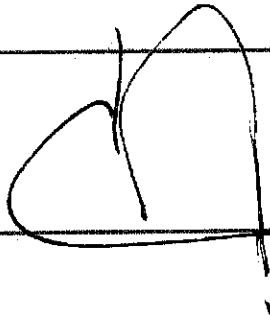
DEPOT N°

19862

PROCÈS-VERBAL
(EXTRAIT)

Pour copie certifiée conforme

Le Président
Dominique AMBIEL



(. .)

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président,

– constate que le bénéfice distribuable s'élève à	
résultat de l'exercice	359.700,67 €
report à nouveau	807.162,87 €
soit	1.166.863,54 €

et décide de l'affecter en totalité, soit la somme de 1.166.863,54 €, au poste « report à nouveau ».

L'Assemblée générale prend acte de ce qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

(. .)

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale,

constatant que les mandats des commissaires aux comptes de Monsieur Clifford SANVEE (titulaire) et de la société SEFIGEC (suppléant) arrivent à expiration,

décide de procéder au renouvellement de leurs mandats, pour une durée de six exercices (soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RÉOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

(. .)